

Automne 2021 : Les nouvelles publications recherche et statistiques de la Cnav

Paris, le 27 octobre 2021

Changements et difficultés liés à la transition numérique dans les services publics, mobilité résidentielle des retraités de la génération du baby-boom, et capacité à adapter son logement pour vieillir chez soi : dans ses nouvelles publications, la Direction Statistiques, Prospective et Recherche de la Cnav s'interroge sur les virages numérique et domiciliaire de notre société.

[Les Cahiers de la Cnav 16](#) « *La dématérialisation des services publics* »

L'enquête INSer propose d'étudier la transition numérique au sein des services publics et ses conséquences sur les retraités ou des personnes approchant de l'âge de la retraite pour l'accès aux services publics via internet. Elle analyse près de 70 entretiens menés auprès de trois populations distinctes : des usagers des services publics, des acteurs institutionnels ainsi que des responsables de relais sociaux.

« *Un accès physique aux services publics, à des accueils, des permanences apparaissent être indispensables pour qu'une communication puisse s'établir avec les usagers.* » (p. 26).

[Retraite et société 86](#) « *Les mobilités résidentielles au cours de la retraite* »

Coordonné par Rémi Gallou, Sabrina Aouici et Laurent Nowik, ce numéro aborde les comportements résidentiels des retraités au cours de la retraite et les transformations sociales, démographiques et politiques qu'elles expérimentent. « *Si déménager constitue une épreuve à tout âge, le déménagement peut prendre une dimension plus singulière encore lorsqu'il survient durant la vieillesse.* » (R.Gallou, p. 97). En déménageant, que recherchent les retraités ? Quelles sont leurs motivations pour déménager ou au contraire rénover leur logement ?

[Gérontologie et société 165](#) « *Vieillir chez soi : apport des expériences étrangères et des comparaisons internationales* »

Vieillir chez soi, plutôt qu'en établissement, tel est l'idéal le plus souvent exprimé, mais les logements sont-ils adaptés aux handicaps susceptibles de survenir avec l'avancée en âge ? Quel organisme pour financer et comment ? Est-ce finalement si rationnel que de vouloir rester chez soi ? Ne faut-il pas déménager pour adapter le chez-soi ? « *La maison de retraite serait le premier choix de seulement 10 % des citoyens de l'Union européenne s'ils ne pouvaient vivre chez eux sans aide régulière* » (p. 127). Ce numéro spécial, coordonné par Anne Laferrère, regroupe 17 articles scientifiques conduits sur quatre continents : Afrique, Amérique du Nord, Asie et Europe.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à près de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassurance-retraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !